

# CRÉER UN EMPLOI ASSOCIATIF



**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 2

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation aborde les obligations légales liées au passage au statut d'association employeur : formalités d'embauche, déclarations obligatoires, convention collective, contrat de travail, paie, DSN, droit du travail, congés, charges sociales, etc. En s'appuyant sur des cas concrets, cette formation permet aux bénévoles de comprendre les obligations d'un employeur, d'avoir les éléments pour mesurer la pertinence de créer un emploi, et de connaître les formalités de base pour créer et gérer un emploi associatif.

### Objectifs :

- Connaître les obligations sociales avant l'embauche,
- Connaître le coût d'un emploi.

### Contenu :

- Code du Travail.
- Les déclarations obligatoires à l'embauche.
- La Déclaration sociale nominative.
- Le contrat de travail.
- La convention collective.
- Les charges sociales.

## DATE(S) DE LA FORMATION

**17 mars 2022**  
18h00-20H00

## LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit  
Espace Dewailly  
80000 Amiens

## POUR S'INSCRIRE

## STRUCTURE FORMATRICE

# CRÉER UN EMPLOI ASSOCIATIF



 0322925059

 conseil@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

 Maison des associations d'Amiens métropole

 Voir la présentation de cette structure